

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom : DEJOIE Cédric.....
ou Dénomination (pour les personnes morales) : SCI CALBACE
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse : N° 181..... Rue de l'Hardionnerie.....
Commune Civray-de-Touraine.....
Code postal 37150.....
Nature des activités : Commerce de détail.....
Qualification : La demande porte sur la destruction d'une haie enfrichée colonisée par deux.....
espèces d'oiseaux protégés et une espèce de Reptile.....

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE	Description (1)
Nom scientifique	
Nom commun	
B1 <i>Erythacus rubecula</i> Rougegorge familier	Les éléments de la faie enrichie dont un arbre et sa strate basse enrichie
B2 <i>Sylvia atricapilla</i> Fauvette à tête noire	Les éléments de la haie enrichie dont un arbuste et sa strate basse enrichie
B3 <i>Lacerta bilineata</i> Lézard vert occidental	La lisière exposée Sud de la haie enrichie (présence de quelques ronces)
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

- | | | | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Protection de la faune ou de la flore | <input checked="" type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux forêts | <input type="checkbox"/> |
| Sauvetage de spécimens | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux eaux | <input type="checkbox"/> |
| Conservation des habitats | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages à la propriété | <input type="checkbox"/> |
| Etude écologique | <input type="checkbox"/> | Protection de la santé publique | <input type="checkbox"/> |
| Etude scientifique autre | <input type="checkbox"/> | Protection de la sécurité publique | <input type="checkbox"/> |
| Prévention de dommages à l'élevage | <input type="checkbox"/> | Motif d'intérêt public majeur | <input type="checkbox"/> |
| Prévention de dommages aux pêcheries | <input type="checkbox"/> | Détention en petites quantités | <input type="checkbox"/> |
| Prévention de dommages aux cultures | <input type="checkbox"/> | Autres | <input checked="" type="checkbox"/> |

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale ;

Destruction réalisée dans le cadre d'une opération d'aménagement

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser : Défrichement de la haie avec coupe et déssouchage des ligneux hauts..
Disparition du milieu déjà réalisée pendant la période du 21 au 28 mai.
Mise en tas sur le côté des résidus de coupes et des souches et évacuation des terres.

Altération Préciser :

Dégénération Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser : Master 2 Gestion des Habitats et Bassins Versants (Rennes 1)

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période :
ou la date : du 21 au 28 mai 2021

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : Bretagne

Départements : Morbihan

Cantons : Canton de Ploërmel

Communes : Ploërmel

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures Préciser : Ensemble d'éléments à planter...

pour favoriser la biodiversité sur site post-aménagement (cf. dossier d'accompagnement).

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

..... cf. dossier d'accompagnement pour les éléments à recréer et leur temporalité pour permettre le retour des espèces.

..... cf. éléments d'engagements pour le suivi post-réalisation des éléments et leur suivi sur 5 ans avec rapports d'analyses

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Plantations de linéaires bocagers dans le cadre de la création de la ZAC en 2006

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Rédaction d'un dossier d'état initial pour les effets visites en phase de travaux pour la création d'éléments favorables à la biodiversité et rédaction d'une note de conformité à transmettre au service biodiversité de la DDTM, suivis écologiques sur 5 ans (n+1, n+3, n+5) et rapports d'analyses en phase d'exploitation

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Civray-de-Touraine
le 04/11/2021
Votre signature 